



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 7 FEVRIER 2018

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2018-013 / 5-3-5

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 1^{er} février 2018, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire. Les conseillers présents au nombre de 30 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

Présents : Y. AIFA, Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, J-L. BALLY, A. BLANCANEUX, N. CHARLETY, M. CHASSON, A. COLLIN, J. COUTURIER, M. DE JAHAM, A. FAVIER, G. FAVRE, A. GAL, B. GATTAZ, B. GRANDCAMP, C. LEBLANC, R. MAZZILLI, L. MOGORE, C. MOLLIER-SABET, A. MOREAU, AL. MOTTE, B. PARIS, J. POLAT, J. ROBERT, B. SARRAT, C. STELLA, N. TAMBORINI, L. TRICOLI, J. VIAL, D. ZAMBON.

Représentés : J. FORTE, A. GERVASI, R. REVIL.

Le secrétaire de séance désigné est Anthony MOREAU.

OBJET : CONSEIL MUNICIPAL - Désignation d'un représentant de la Ville au sein du conseil d'administration de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif *la COOP'LIBRI*.

Rapporteur : Julien Polat

EXPOSE : La librairie CHEMAIN, rue Adolphe Peronnet, est un des commerces emblématiques du centre-ville de VOIRON.

Créée en 1941, elle est la plus grande librairie du Voironnais. Elle a obtenu depuis 2011 le label « librairie indépendante de référence », label attribué seulement à 334 librairies en France par le Centre National du Livre.

Elle est partenaire de nombreuses manifestations qui animent le territoire : Festival Livres à vous, Rencontres photographiques du Voironnais, Festival Terres insolites de CHIRENS, etc.

C'est pourquoi lorsque son activité a été mise en liquidation, la Ville lui a apporté son soutien au projet de reprise déposé par Société Coopérative d'Intérêt Collectif COOP'LIBRI à hauteur de 10 005 €.

Le tribunal de commerce a accepté la reprise par Coop'Libri et il convient de désigner au sein du conseil municipal, le représentant de la Ville à son conseil d'administration.

Dolorès Zambon est candidate à cette fonction.

... / ...

Voiron, ville porte de Chartreuse

PROPOSITION :

Le rapporteur propose au Conseil Municipal :

- De désigner Dolorès Zambon, en sa qualité d'adjointe déléguée à la culture, au sein du conseil d'administration de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif COOP'LIBRI.

DECISION : La proposition est **ADOPTÉE à l'UNANIMITE (33 POUR)**
AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations
Acte certifié exécutoire depuis
son dépôt en préfecture.



Le Maire de VOIRON,

Julien Polat
Julien POLAT